



INFORUP

Semaine du 10 au 14 juin 2019

LA COMMISSION EUROPÉENNE APPELLE LE CONSEIL A BOUCLER LES NÉGOCIATIONS SUR LE CADRE FINANCIER PLURIANNUEL 2021-2027 : Dans la perspective de la tenue du Conseil européen des 20 et 21 juin, la Commission européenne a adopté, jeudi, une Communication dans laquelle elle appelle les dirigeants de l'UE à donner une impulsion politique pour faire avancer les négociations sur le prochain CFP, « *afin qu'un accord puisse être dégagé d'ici l'automne* ». Cette Communication intervient dans le cadre de débats difficiles sur l'agriculture, la cohésion mais également l'enveloppe budgétaire globale. En effet, sur la question des dépenses agricoles la France et l'Irlande refusent d'accepter la baisse globale de 5% de l'enveloppe proposée par la Commission européenne. De même, les contributions de chaque Etat membre au budget général demeurent un point d'achoppement. Certains ne souhaitent pas dépasser la barre de 1% du revenu national brut (RNB) de l'UE tandis que le Parlement européen avait demandé 1,3% du RNB. La Commission a quant à elle proposé un compromis à 1,14 du RNB. Le commissaire européen responsable du Budget et des Ressources humaines, Günther H.Oettinger, a relevé que pour financer les nouvelles missions de l'UE et compenser le manque à gagner découlant du départ du Royaume-Uni, il faudra une hausse des contributions des États membres. Selon lui, « *Plus de 20 États membres sont prêts à augmenter leur contribution au budget de l'UE* ». Il a également estimé, en réaction aux déclarations de l'ancien ministre des Affaires étrangères britannique Boris Johnson qui a menacé de ne pas acquitter la facture du Brexit, que « *cette facture a été fixée, et qu'il faudra en accepter le règlement* ». Enfin le commissaire a salué les progrès substantiels accomplis au regard d'un nouvel instrument budgétaire pour la convergence et la compétitivité de la zone euro. Ledit instrument fera ainsi partie du cadre financier pluriannuel et sera doté d'une enveloppe de 5 milliards d'euros.

LES ÉTATS MEMBRES ESPÈRENT UN ACCORD LE 18 JUIN SUR LE FEAMP 2021-2027 :

La Présidence roumaine espère que le Conseil parviendra à une orientation générale « partielle » - c'est-à-dire sans les éléments budgétaires qui dépendent du prochain cadre financier pluriannuel - sur le dossier du futur FEAMP le 18 juin prochain. A la suite de la réunion des ambassadeurs des Etats membres ce mercredi 12 juin, un compromis se dessine sur ce texte, y compris sur un sujet de crispation qui concerne l'aide à l'acquisition d'un premier navire pour les jeunes pêcheurs européens. La Présidence a en effet présenté un nouveau texte de compromis qui aurait été accepté par la France, l'Espagne et l'Italie. Le compromis prévoit d'étendre aux navires jusqu'à 24 mètres les aides pour l'acquisition d'un premier navire ou le remplacement de moteurs. Mais la Commission européenne, ainsi que la Suède, ont critiqué ces dispositions qui, selon elles, augmenteraient la capacité de pêche des flottes européennes. Il s'agit d'un sujet distinct du renouvellement des flottes dans les RUP. De plus, la Commission a appelé les États membres, le vendredi 7 juin, à intensifier leurs efforts pour atteindre l'objectif visant à arrêter la surpêche d'ici à 2020. Elle a de plus adopté une Communication faisant le bilan de la mise en œuvre de la politique commune de la pêche (PCP), document sur lequel les ministres européens seront invités à réagir lors de leur réunion du 18 juin à Luxembourg. Si le commissaire européen à la Pêche, Karmenu Vella, s'est félicité du fait que « nos actions persistantes visant à rétablir la santé de nos ressources halieutiques communes portent leurs fruits », ladite Communication estime néanmoins que « de nombreux stocks restent surexploités et/ou en dehors des limites biologiques de sécurité ».

LE CONSEIL EUROPÉEN NE SERA PAS EN MESURE D'OBTENIR LE 18 JUIN UN ACCORD DES ÉTATS MEMBRES SUR LA PAC POST 2020 ET PRÉSENTERA UN RAPPORT DE PROGRÈS :

Lors de la réunion du comité spécial agriculture (CSA) du mardi 11 juin, le représentant de la Commission européenne a salué les progrès réalisés par la Présidence roumaine du Conseil européen concernant les négociations de la politique agricole commune (PAC) post 2020. Un rapport faisant le point sur l'état des négociations sur la future PAC (dit « rapport de progrès ») sera présenté aux ministres de l'Agriculture des pays membres de l'UE le jeudi 18 juin 2019 à Luxembourg. Toutefois, les experts des Etats membres ont pointé plusieurs propositions pour lesquels un compromis doit encore être trouvé. De plus, en raison d'un manque de visibilité concernant le budget global alloué pour la période 2021-2027, certains ministres de l'agriculture se sont opposés à la conclusion de tout accord sur la PAC à ce stade. Cela oblige la Présidence du Conseil européen à reconnaître qu'elle ne sera pas en mesure d'obtenir un accord des Etats membres avant la fin de son mandat le 30 juin, et que c'est donc la Présidence finlandaise qui poursuivra les travaux sur ces accords au cours du deuxième semestre 2019 en vue d'obtenir un rapport complet d'ici la fin 2019.

LA COMMISSION EUROPÉENNE ESTIME QUE L'UNION EUROPÉENNE EST PRÉPARÉE À UN BREXIT SANS ACCORD :

La Commission européenne estime, dans une Communication, qu'il n'est pas nécessaire d'amender l'arsenal de mesures de l'UE pour se préparer à une sortie du Royaume-Uni de l'UE sans accord (no deal). Elle considère qu'un retrait sans accord au 31 octobre 2019 du Royaume-Uni reste « bel et bien une issue possible, compte tenu de l'incertitude qui continue à régner en ce qui concerne la ratification de l'accord de retrait », bien qu'elle juge cette possibilité « non souhaitable ». De plus, la Commission rappelle au Royaume-Uni et à son futur gouvernement les engagements du pays. En cas de no deal, les Britanniques devront régler trois questions principales liées à leur sortie, comme conditions préalables à l'ouverture de négociations futures : 1) garantir les droits des citoyens ayant exercé leur droit à la libre circulation avant le Brexit 2) respecter les obligations financières contractées par le Royaume-Uni en tant qu'Etat membre 3) préserver la lettre et l'esprit de l'Accord du Vendredi Saint, à savoir le processus de paix en Irlande et l'intégrité du marché intérieur. Enfin, la Commission estime qu'en cas de no deal, les sujets les plus sensibles seraient notamment ceux relatifs aux douanes, à la pêche, aux services financiers et aux questions médico-sociales. Boris Johnson, pressenti comme futur Premier ministre du Royaume-Uni, a déjà affirmé qu'il refuserait de régler les engagements financiers du pays qui courent jusqu'en 2020 à hauteur de 40 milliards d'euros (ce qui contreviendrait à la condition n°2 mentionnée ci-dessus).

AGENDA DE LA SEMAINE DU 17 AU 21 JUIN 2019

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 17/06				Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) 2019 Bruxelles, Belgique
Mardi 18/06			Conseil agriculture et pêche FEAMP post-2020 PAC post-2020 Conseil des affaires générales Cadre financier pluriannuel	Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) 2019 Bruxelles, Belgique
Mercredi 19/06				Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) 2019 Bruxelles, Belgique
Jeudi 20/06			Conseil européen Nomination des nouveaux dirigeants des institutions de l'UE Cadre financier pluriannuel	Semaine européenne de l'énergie durable (EUSEW) 2019 Bruxelles, Belgique
Vendredi 21/06			Conseil européen Nomination des nouveaux dirigeants des institutions de l'UE Cadre financier pluriannuel	Conférence ministérielle agricole UA-UE – L'agriculture, notre avenir : promouvoir des chaînes de valeur agricoles régionales durables Rome, Italie